



RÉUNION MENSUELLE DU Vendredi 17 juin 2016

Cette réunion s'est déroulée chez Nathalie Alquier (Merci)
en présence de Natasha Gomes de Almeida, Charles Jodoin Keaton, Aurore Moutier, Karen Waks
et Valérie Chorenslup

1° Dossiers Assistants

Depuis notre rencontre avec les assistant(e)s avant notre AG, le groupe de 20 qui s'était réuni à la suite de cette rencontre, s'est vu une fois par mois et a créé une liste pour continuer d'échanger en dehors de leurs réunions.

3 tendances se sont dégagées de ces réunions :

- 1) Monter leur propre association mais cela a été écarté.
- 2) Créer une branche LSA avec critères (donnés par nous) et parrainage (de nos membres). 5 représentants de cette branche seraient désignés (par eux) pour être les interlocuteurs avec LSA. Mais ils sont mal à l'aise avec l'idée de critères.
- 3) Sans créer une branche, ils désigneraient 5 représentants qui seraient les interlocuteurs privilégiés avec LSA. Nous pourrions par exemple les inviter à certaines de nos réunions mensuelles.

Une de leur grande préoccupation est de garder un lien avec les « jeunes diplômés » et les étudiants.

Il semble aussi qu'ils tiennent trop compte de « ce que LSA pourrait penser » !!! Natasha leur a dit de s'en détacher.

Ils ont lancé un sondage sur le fameux groupe Facebook en posant la question suivante :

« Souhaitez-vous participer à un groupe de discussion concernant une éventuelle représentation des assistants et jeunes scriptes au sein de LSA? » Il y a eu 29 OUI sur 97 "vus" sur un groupe de 184 membres.

Nous décidons donc de faire une autre rencontre en Septembre pour qu'ils nous donnent l'avancée de leur réflexion.

Merci à Natasha de suivre ce dossier.

En ce qui concerne le problème des stagiaires conventionnés qui nous sont imposés à la place de nos assistants principalement en téléfilm, nous décidons de contacter les syndicats puisque la convention Uspa est en négociation.

2° Annexe 8&10

Vous avez tous lu sur notre liste « cris » le résultat des négociations du 16 Juin.
Nous sommes contents, bien sûr, mais attendons le décret !!

3° Site

Plusieurs bonnes nouvelles :

Nous pouvons créer nous-mêmes des onglets supplémentaires dans nos actualités.

Karen a donc fait un nouvel onglet « expo dossiers scriptes » qui regroupent tous ce qui concerne l'expo.

Il est aussi possible de gérer nous-mêmes le nombre d'actu suivant les moments.
Pour ce qui est de l'onglet « outils numériques » afin d'éviter des frais, Karen propose de regrouper les docs de tournage anglo-saxons dans l'onglet docs de tournage ce qui permet de libérer un onglet.

Maintenant il ne nous reste plus qu'à récolter les méthodes des uns et des autres pour alimenter ce nouvel onglet.

Nous devons aussi faire apparaître le logo de la cinéboutique sur notre site (contrat).

Nous allons donc transformer l'encart que nous avons consacré à la cinémathèque sur notre page d'accueil en encart « nos partenaires » avec les 2 logos (cinéboutique et cinémathèque).
(Coût à faire budgéter).

Charles nous fait une proposition pour alimenter notre site : faire des petits interviews de scriptes (pas forcément membres de LSA). En discutant, nous trouvons intéressant de commencer peut-être par des scriptes étrangères et de profiter par exemple de la présence en France d'Elisabeth Tremblay (qui fait la série Versailles) , et de Natasha qui va travailler 3 semaines avec la scripte de Paul Verhoeven.

Charles nous informera sur la liste quand son projet aura pris forme.

4° Fête du 23 juin

Suite au peu de réponses (5 sur 50 invitations) et quasi toutes négatives, nous avons décidé d'annuler la petite fête que nous voulions faire pour la clôture de l'expo.
En plus la date réelle de fin est maintenant dimanche 26 juin.

5° Transmissions de nos négociations en série TV

Nous tenons à rappeler l'importance de diffuser sur « cris » le résultat de nos négociations salariales surtout quand nous faisons de la série TV et **surtout de contacter le scripte qui nous a précédé pour obtenir les mêmes conditions au minimum**(nombre de jours de prépa, assistante ou pas etc...)

6° Atelier numérique

Merci à Delphine d'avoir organisé le dernier atelier.

Nous programmons 2 prochains ateliers numériques à la rentrée :

-Script E et Lockit par Charles et Aurore.

-Pdf expert sur Ipad par Nathalie et Natasha.

Si Bénédicte est disponible, nous associerons le stylo livescribe et notshelf à l'une des 2 dates.

7° Problème province/Paris

Ces dernières années, il semble de plus en plus difficile pour les réalisateurs de travailler en région avec leur scripte habituel, dans le cas où il ou elle serait parisien, et par conséquent pour les scriptes parisien(ne)s de travailler en région.

Voici un texte que nous a adressé Brigitte Schmouker à ce sujet.

Nous demandons à nos membres de province de le lire avec tout le recul nécessaire.

À ce sujet, sachez que la CST a proposé « un groupe de travail sur la problématique des régions» (avenir des aides régionales/bureaux d'accueils des tournages/Base TAF...).

« Quoi faire concernant le fait que les scriptes parisiens(ne)s ont de plus en plus de mal à suivre les réalisateurs avec qui ils/elles travaillent en province ?

Cette question ne concerne peut-être que les tournages de téléfilms et de séries, mais elle n'en est pas moins d'importance.

Les techniciens vivant en Province participent depuis plusieurs années déjà à une politique de préférence géographique, menée par les Commissions du Film en région, qui leur assure la priorité à l'embauche sur les tournages réalisés "chez eux".

Les Productions en profitent à plus d'un titre : non seulement elles font des économies sur les frais d'hôtels ou d'hébergement, et de défraiements pour les repas du soir et du week-end, mais encore elles touchent bien souvent des aides financières supplémentaires proportionnelles au nombre de personnes locales employées.

De ce fait, les techniciens résidant en Région Parisienne ont de plus en plus de difficultés à travailler en Province, et se voient contraints de couvrir par eux-mêmes leurs frais de voyage et d'hébergement s'ils veulent malgré tout travailler ailleurs qu'en Ile-de-France.

Les "acquis" - être logé et défrayé lorsque l'on travaille loin de chez soi - sont donc en train d'être bafoués voire perdus.

Mais ce qui est plus grave, c'est le caractère déloyal de ce qui est en train de se généraliser : à savoir que les "Parisiens" ne sont plus autorisés à aller travailler en Province puisque quasiment tous les postes sont attribués en priorité aux techniciens "locaux", alors que les "Provinciaux", lorsqu'ils n'ont plus assez de travail dans leurs territoires, ne rencontrent aucune difficulté administrative à venir tourner en Région Parisienne.

En effet, en Région Parisienne, les réalisateurs et les chefs de postes sont libres de composer leur équipe avec les collaborateurs de leur choix, d'où qu'ils viennent et quelle que soit leur adresse fiscale, alors qu'en Province ces mêmes réalisateurs et chefs de postes doivent, pour des raisons financières et administratives, choisir les techniciens qui travailleront sur leur tournage dans des listes établies par les Commissions du Film en région, lesquelles tiennent compte du lieu de résidence de ces techniciens "locaux".

Cette politique de préférence géographique induit une discrimination évidente à l'embauche mais aussi une dérive insidieuse de l'éthique artistique indispensable à la pratique de nos métiers :

Premièrement, d'une manière générale : ne laissant plus le réalisateur travailler avec sa "troupe" de fidèles acolytes, les productions semblent en venir à considérer que le réalisateur n'est qu'un faiseur de produits formatés pour lesquels il n'y a pas besoin qu'il soit entouré de collaborateurs proches et connivents. La veine artistique, la "patte", propres à l'artiste, au créateur, qu'est le réalisateur, s'en trouvent forcément amoindries d'autant.

Deuxièmement, concernant plus particulièrement les scriptes : après avoir privilégié la quantité de tournages à faire "chez elles", plutôt que la qualité artistique tissée au fil des ans avec un réalisateur que l'on suit fidèlement partout où il va tourner, certaines "scriptes locales" semblent avoir guidé les productions vers l'idée que le travail de scripte consiste d'abord à cocher ou remplir des cases sur des cahiers (ou des tablettes) et que cela ne nécessite pas de complicité particulière entre scripte et réalisateur. Nous sommes donc devenues, pour les productions, interchangeables. Et sont considérés comme négligeables tant notre complicité artistique avec le réalisateur, que notre fidèle soutien aux choix stylistiques que nous l'avons vu mener tout au long de sa carrière.

A la question : "Que faire ?...",

Soit on envisage que les provinces sont des ghettos autour desquels il faut continuer d'ériger des frontières infranchissables, et l'on propose alors que la Commission Ile de France, même si elle ne finance pas souvent les tournages, agisse à l'instar des autres Commissions du Film en région, et qu'elle vérifie à son tour que les techniciens qui travaillent sur les téléfilms franciliens soient fiscalement domiciliés en Ile de France. Ainsi les provinciaux resteront dans leurs territoires pour y travailler entre eux ... mais ne viendront plus nous « piétiner nos plates-bandes » ...

Soit on encourage au contraire la libre circulation des êtres et des talents, et l'on pourrait alors proposer que les techniciens, par exemple membres d'associations telles que l'Association des Réalisateurs, des Chefs opérateurs, des Directeurs de Production ..., ou tout du moins les scriptes membres de LSA, s'engagent à un respect mutuel.

Ainsi, avant d'accepter de travailler sur un tournage, quel qu'il soit et où qu'il se tourne, on pourrait d'abord vérifier auprès du réalisateur que sa scripte habituelle n'est pas disponible et n'accepter de prendre "sa" place que si tel est bien le cas. Et si la scripte souhaitée par le réalisateur est libre mais pas du coin et qu'il faut, malgré tout, qu'elle soit "locale", alors proposer de l'héberger ou l'aider à trouver un logement à moindre coût ...

Ainsi le travail serait plus équitablement partagé, et surtout la qualité artistique et le confort professionnel du réalisateur et des chefs de poste davantage respectés.

rédigé par Brigitte Schmouker

Suite à la lecture de ce texte, une discussion s'engage et nous décidons contacter le groupe 25 images pour leur faire part de ce problème.

Mini Dépêche Culturelle ☺

Nathalie a vu « Julieta » de Pedro Almodovar et a bien aimé.

UN BON ÉTÉ À TOUS !!!

PROCHAINE RÉUNION MENSUELLE EN SEPTEMBRE